



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 3 juillet 2025 - Délibération n° /

DÉCISIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 23 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	19

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Géraldine Denigot, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.

Madame Anne-Cécile Hurtel, pouvoir donné à Madame Françoise Fouchet.

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Jacques Carpentier, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Monsieur Jean-Luc Guillaume, pouvoir donné à Madame Rola Abi Fadel.

Madame Sylvie Massicot, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Anaïs Cadoret, pouvoir donné à Monsieur Valentin Perré.

Monsieur Alain Sevestre, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Catherine Sorin, pouvoir donné à Monsieur Thomas Maréchal.

Secrétaire de séance : Monsieur Louis Le Coz.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

École Henri Matisse

- **30 avril 2025 :** Signature d'une convention entre la Ville et l'association La Sonnette, fixant les modalités d'occupation de la cour et des sanitaires sous le préau de l'École Henri Matisse, pour des ateliers vélos écoles adultes, du 1^{er} mai au 31 décembre 2025 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- Le 13 mai 2025 : L'association des parents d'élèves d'Henri Matisse, pour y organiser la fête de l'école, le 14 juin 2025 (gratuit).
- Le 27 mai 2025 : L'association Les Parents de Charlie, pour y organiser la fête de l'école, le 21 juin 2025 (gratuit).

Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- 5 mai 2025 : Signature d'une convention entre la Ville et Madame Zoé Radin, fixant les modalités d'occupation de la salle des Jardins Saint-Conwoïon, pour y organiser une soirée dansante, les 10 et 11 mai 2025 (108 euros - salle + cuisine).

Autres conventions signées avec :

- Le 9 mai 2025 : La Société d'Horticulture du Pays de Redon, pour y organiser un atelier "multiplication d'agrumes", le 10 mai 2025 (24,50 euros correspondant à une demi-journée de location).
- Le 9 mai 2025 : La Société d'Horticulture du Pays de Redon, pour y organiser un atelier "plantes médicinales", le 17 mai 2025 (24,50 euros correspondant à une demi-journée de location).
- Le 12 mai 2025 : Madame Marie-Françoise Radin, pour y organiser un repas, les 31 mai et 1^{er} juin 2025 (216 euros - salle + cuisine).
- Le 13 mai 2025 : Le Lycée Saint-Sauveur, pour y organiser un repas, le 21 mai 2025 (24,50 euros).
- Le 14 mai 2025 : L'Amicale des Territoriaux du Pays de Redon, pour y organiser une assemblée générale, le 21 mai 2025 (gratuit).
- Le 14 mai 2025 : Monsieur Bruno Bloyet, pour y organiser une soirée et un repas, les 7 et 8 juin 2025 (216 euros - salle + cuisine).
- Le 16 mai 2025 : L'association ESR Rando Marche Nordique, pour y organiser une réunion suivie d'un repas, le 6 juin 2025 (54 euros - salle + cuisine).
- Le 22 mai 2025 : Monsieur Jean-Paul Esnaud, pour y organiser un repas, du 14 au 16 juin 2025 (216 euros - salle + cuisine).

Stade municipal

- 6 mai 2025 : Signature d'une convention entre la Ville et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL), fixant les modalités d'utilisation de l'équipement d'athlétisme au sein du stade municipal pour un championnat le 21 mai 2025 (coût horaire voté avec les tarifs municipaux).

Salle Nominoë

- 12 mai 2025 : Signature d'une convention entre la Ville et la Mystérieuse Association, fixant les modalités d'occupation de la grande salle Nominoë, pour y organiser un salon littéraire pour son centre de coordination les 17 et 18 mai 2025 (24 euros).

Autres conventions signées avec :

- Le 16 mai 2025 : L'association Jeunesse et Développement, pour y tenir des réunions d'informations, du 3 mai au 5 juillet 2025 (gratuit).
- Le 20 mai 2025 : Le Syndicat de Copropriété "La Minoterie", pour y tenir une assemblée générale, le 30 mai 2025 (26 euros).

Château de la Barre

- **30 avril 2025** : Signature d'un avenant à la convention entre la Ville, la SA d'HLM LES FOYERS et l'Association Secours Catholique-Caritas France-délégation d'Ille-et-Vilaine, prolongeant la durée de mise à disposition des locaux d'une partie du château de la Barre pour la période du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026.

Maison individuelle située 11 rue de la Rive

- **5 juin 2025** : Signature d'un avenant à la convention entre la Ville et Monsieur Gogita KHARABADZE et Madame Olesia VARYCH, prolongeant la durée de mise à disposition de la maison individuelle située 11 rue de la Rive, pour une durée de deux mois du 7 juin 2025 au 6 août 2025 (loyer mensuel de 490 euros).

École Anne Sylvestre

- **12 juin 2025** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association des parents d'élèves d'Anne Sylvestre, fixant les modalités d'occupation de la cour et des sanitaires sous le préau de l'École Anne Sylvestre, à l'occasion de la fête des écoles pour y pratiquer des stands de maquillage, pêche à la ligne, repas partagé, buvette et spectacle, le 15 juin 2025 (gratuit).

Parking rue des Douves

- **12 juin 2025** : Signature d'un avenant n° 1 à la convention entre la Ville et Monsieur René Opinel, fixant les modalités d'occupation de l'emplacement n° 22 du parking municipal situé rue des Douves vacant depuis le 1^{er} juin 2025.
Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

COMMANDE PUBLIQUE

Marché de travaux

Travaux de décontamination de type curage rouge avant travaux de déconstruction et de désamiantage des anciennes halles Garnier à Redon - MP 2024-13

- **22 mai 2025** : Signature d'un avenant n° 1 au marché de travaux de décontamination de type curage rouge avant travaux de déconstruction et de désamiantage des anciennes halles Garnier à Redon avec l'entreprise PREMYS GRAND OUEST relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 114 940 euros HT.

Marché de fournitures courantes et de services

Marché de mobilier urbain

- **6 mai 2025** : Signature d'un avenant n°3 au marché de mobilier urbain, signé avec JCDecaux France en 2012, prolongeant la durée du marché jusqu'au 31 décembre 2025.

PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS

- **3 avril 2025** : Signature d'un contrat de prestation de service entre la Ville et l'association Entente Bretonne pour l'animation d'initiations gratuites aux danses bretonnes pendant l'été 2025 (250 euros par soirée soit 1 250 euros au global).

- **22 avril 2025** : Signature d'un contrat de coproduction entre la Ville et l'association Casus DélIRES fixant les modalités d'organisation du festival d'arts de rue "Quartier Libre" du 14 juin 2025.
La Ville de Redon s'engage financièrement à hauteur de 5 000 euros TTC pour la réalisation de ce festival.
- **7 mai 2025** : Signature d'une convention entre la Ville et le SDIS 35 fixant les modalités de production et de livraison de repas dans le cadre d'une formation feux de forêt du 12 au 16 mai 2025 (12 euros par repas).
- **7 juin 2025** : Signature d'un contrat de partenariat entre la Ville et l'association "Country de l'Oust" pour l'organisation d'un mini bal country avec initiation pendant l'été 2025.
- **12 juin 2025** : Signature d'une convention de mise à disposition d'un minibus avec l'association Avenir La Redonnaise Gymnastique du 13 au 16 juin 2025 (gratuit).

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- **21 mai 2025** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de La Riaudaie à Monsieur Nicolas Flageul, pour une durée de trente ans (222 euros).
- **21 mai 2025** : Délivrance d'une concession de terrain (cavurne) dans le cimetière de Galerne à Madame Murielle Rossignol, pour une durée de trente ans (222 euros).
- **21 mai 2025** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Cassandra Augaudy/Gonsard, pour une durée de quinze ans (114 euros).